

PERIMETRES DES ABORDS

Commune de TENNIE

Courrier expédié le 6 janvier 2026

Code du patrimoine - Article R621-93

Modifié par Décret n°2019-617 du 21 juin 2019 - art. 1

IV. – Le commissaire enquêteur consulte le propriétaire ou l'affectataire domanial des monuments historiques concernés. Le résultat de cette consultation figure dans le rapport du commissaire enquêteur

Monsieur le Président de la Commission d'enquête
Communauté de Commune 4 CPS
2 Rue de Gaucher
72240 CONLIE

**Courrier aux 5 propriétaires privés
Motte et basse-cour médiévales
Madame Christiane VOVARD
Monsieur HARDY
Mme CARRAUD
Monsieur CLEMENT
Monsieur BOIRE**

Le Mans le 6 janvier 2026

À l'attention de Madame / Monsieur X

Objet : Enquête publique relative à la délimitation des abords – Commune de Tennie

Madame, X Monsieur X

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la délimitation des abords de la Motte et basse-cour médiévales, une commission d'enquête est chargée par la CDC 4 CPS, de recueillir vos observations et propositions concernant le périmètre délimité, qui inclut la propriété **de votre parcelles (selon le plan ci-joint)** de l'ensemble ci-dessous :

- Monument Historique : Motte et basse-cour médiévales
- Type de protection : Inscription en totalité par arrêté le 26 décembre 1984
- Références cadastrales : cad. 7 à 11, 16, 17 et 19 lieudit «la Douve» 12 à 14. 18 et 42
- lieudit «Le Château» 15 lieudit «chemin du Château». 43 et 44. lieudit «Le Terras»
- section C du plan cadastral
- Propriétaires : privés (HEE, CLEMENT, HARDY, BORE, CARRAUD et VOVARD)

L'objet de l'enquête a pour but de recueillir l'avis du public sur le projet de délimitation des abords, conformément à l'article L.624-31 du code du patrimoine. Les abords concernés sont ceux de la **Motte et basse-cour médiévales**. Et le périmètre proposé est consultable dans le dossier de l'enquête publique

- Document PERIMETRE DELIMITES DES ABORDS
- Comme de Tennie

Vos droits en tant que propriétaire (représentant légal) concerné sont la possibilité de :

- Consulter le dossier d'enquête aux jours et heures d'ouverture les deux lieux d'enquête Conlie et Sillé-le Guillaume (Cf Tableau ci-après)
- Formuler vos observations et propositions, par écrit sur le registre d'enquête mis à votre disposition (uniquement sur Conlie et Sillé-le Guillaume) ou sur le registre électronique <https://www.registre-numerique.fr/plui-4cps/deposer-son-observation>
- Nous rencontrer lors de nos permanences, dont les dates et lieux sont indiqués ci-après, et en particulier lors du passage du commissaire enquêteur sur votre commune

Comme modalités de participation, vous pouvez nous adresser vos observations :

- Par courrier à l'adresse indiquée en en-tête (siège de l'enquête publique)
- Par email à plui-4CPS@mail.registre-numerique.fr
- Ou directement des permanences.

En termes de délai, l'enquête publique se déroulant du Vendredi 19 Décembre au vendredi 23 Janvier 2026, vos observations devront me parvenir avant le 23 janvier 17 heures.

Enfin nous tenons à vous préciser que l'établissement de ce périmètre vient renforcer la protection extérieure du monument historique au cœur de son environnement, sans rien changer à ses obligations envers les Monuments historiques.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions par avance de votre participation.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

La Commission d'enquête

Thierry LAMBERT, membre, Contact en charge des PDA 07 49 45 92 12

Gilles LEDOUX , président,

Olivier RICHARD, membre



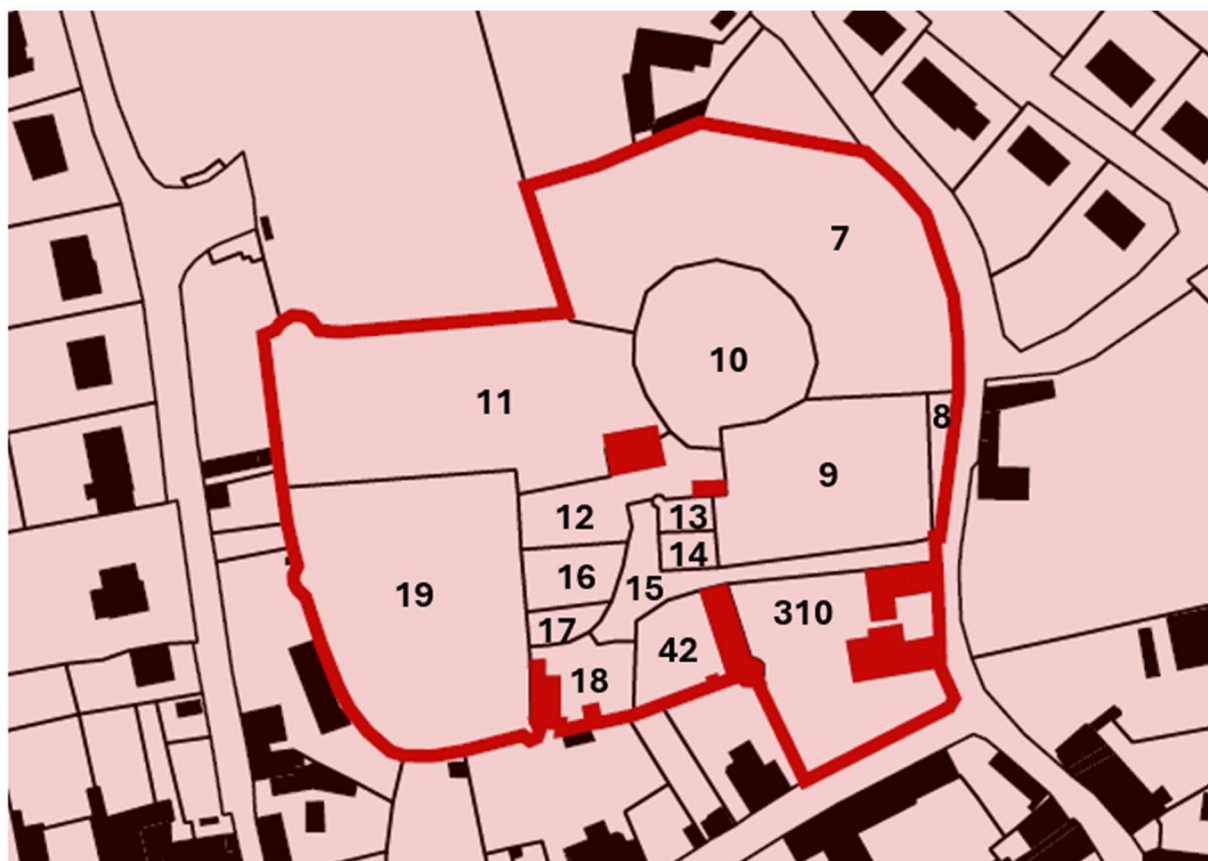
Lieux d'enquête

Désignation	Lieu et Adresse	Date
Siège de l'enquête Lieu de permanence principal	Pôle intercommunal 4 rue de Gaucher, 72240 Conlie	Vendredi 19 décembre 9H-12H Mercredi 14 janvier 14H-17H Vendredi 23 janvier 14H-17H
Lieu de permanence secondaire	Mairie de Sillé-le-Guillaume Place de la Résistance, 72140 Sillé-le-Guillaume	Lundi 22 décembre 14H-17H Vendredi 23 janvier 9H-12H

Liste de passage en Mairie des commissaires enquêteurs

Mardi 6 janvier 2026		
10H30-12H00	Tennie	16 Rue Andrée le Grou, 72240 Tennie
14H-15H30	Rouez	2 Place de l'Église, 72140 Rouez
16H-17H30	Bernay-Neuvy	10 bis rue de la Croix-Rompue 72240 Bernay-Neuvy
Vendredi 9 janvier 2026		
9H-10H30	La Quinte	30 Rue Principale, 72550 La Quinte
11h-12h30	La Chapelle-Saint-Fray	Route du Mans 72240 La Chapelle-Saint-Fray
14h-15h30	Domfront-en-	4 Place de l'Église, 72240 Domfront-en-Champagne
14h00-15h30	Lavardin	Place de l'Europe, 72240 Lavardin
Lundi 12 janvier 2026		
9H-10H15	Mont-Saint-Jean	17 Rue Mathurin Pattier, 72140 Mont-Saint-Jean
11H-12H	Crissé	2 Rue de la Pommeraye, 72140 Crissé
14H-15H30	Saint-Remy-de-Sillé	Rue de Grasby, 72140 Saint-Rémy-de-Sillé
16H-17H	Pezé-le-Robert	8 Rue de la Gare, 72140 Pezé-le-Robert
16H30-17H30	Sainte-Sabine	3 Le Pont des Loges, 72380 Sainte-Sabine-sur-
18H00-19H00	Degré	6 Rue Principale, 72550 Degré
Mardi 13 janvier 2026		
9H-10H	Le Grez	1 place de la mairie, 72140 Le Grez
10H30-12H	Parennes	32 Rue Grande Rue, 72140 Parennes
15H30-17H	Rouessé-Vassé	3 Place de la Mairie, 72140 Rouessé-Vassé
Samedi 17 janvier 2026		
10H30-12h00	Cures	2 Rue de l'École, 72240 Cures
Mardi 20 janvier 2026		
9H-10H30	Saint-Symphorien	13 Rue de la Selle, 72240 Saint-Symphorien
11H-12H	Neuvillette-en-Cham ie	24 rue de la Mairie 72140 Neuvillette-en-Charnie
14H-15H30	Ruillé-en-Champagne	1 Rue de la Vègre, 72240 Ruillé-en-Champagne
Jeudi 22 janvier 2026		
09H00-12H	Conlie	Place des Halles, 72240 Conlie
Vendredi 23 janvier 2026		
13H30-15h00	Neuvillalais	12 Place de l'Église, 72240 Neuvillalais

Extrait du dossier de PDA Tennie p. 23 annoté avec les numéros de parcelles actuelles



Liste et adresses mise à jour et complétées le 6 Janvier 2026

avec M PATRY maire Tennie

Adresse	Parcelle	Propriétaire connu
Rue du Vieux Château	7,8	Maurice HEE / Jean Marie HARDY
Lieu-Dit a Douve	10,11,12,13,14,16	Nicolas CLEMENT
Chemin du Château	15	Copropriété cour et chemin 351 C15
La Douve + Rue du Vieux Château	9, 310 (ex 43 et 44 ?)	Jeremy BORE
Lieu-Dit Le Château	17,18,19	Jeannine CARRAUD
1 Cour du Vieux Château	42	Christiane VOVARD